



Lille, le 2 Novembre 2006

**ETUDE ET CONSTAT  
DE LA FEDERATION DES ORGANISATIONS COMMERCIALES  
SUR LES CENTRES DE MARQUES DANS LA REGION NORD / PAS-DE-CALAIS**

La Fédération des Organisations Commerciales Nord / Pas-de-Calais qui rassemble 38 000 commerces et 118 000 salariés et qui regroupe les unions commerciales de la région ainsi que les syndicats professionnels est très inquiète de la prolifération des centres de marques.

Hélas, nous avons vécu deux expériences malheureuses dans nos régions Nord et Pas-de-Calais.

En effet, il faut savoir que les villes de Roubaix et Calais ont été complètement sinistrées dans leurs centres-villes. A Roubaix par l'arrivée de deux centres de marques (L'Usine créée en 1983 et Mac Arthur Glen en 1999) et à Calais par l'arrivée de Marques Avenue en 2002.

De très longues études pour ces deux villes sinistrées sont pratiquement inutiles car il suffit de se rendre sur place pour s'en rendre compte visuellement.

A Roubaix toutes les rues qui convergées vers la Mairie, qui étaient jadis le cœur dynamique du commerce roubaisien, tous leurs commerces ont pratiquement disparu.

Plus grave, concernant la ville de Roubaix (96 000 habitants), il ne reste plus qu'un seul chausseur qui vend encore au chausse-pied et il n'y a plus un seul maroquinier indépendant dans son centre-ville.

Pour donner un exemple de ce désastre, ceci concernant le prêt à porter, c'est la fermeture à Roubaix des vêtements DEVIANNE, fondatrice de plus de cinquante succursales encore des plus dynamiques dans la région qui a dû fermer son magasin pilote en plein centre-ville qui a exploité une surface de 500 m<sup>2</sup> et avait de plus soixante places de parking privé (incroyable mais vrai !).

A Calais, il suffit de faire le tour du centre-ville pour n'y voir, hélas, que des fermetures de magasins. Elle est devenue une des villes les plus sinistrées commercialement de France.

Pour nous les raisons sont simples. Concernant ce désastre qui a tué à Calais comme à Roubaix le commerce indépendant, c'est que ces centres de marques font des publicités mensongères avec des faux rabais, toute l'année, ce qui fait l'objet de procès en cours par la F.O.C et quatre fédérations nationales : Fédération de l'Habillement, Fédération de la Maroquinerie, Fédération de la Chaussure et la Fédération Royale Belge des détaillants en Chaussures (étant donné la proximité de la frontière).

Est-ce normal qu'un centre de marques indique sur toutes ses vitrines : « Ici - 30 % toute l'année », sans tomber dans l'illégalité ?

De plus, plusieurs constats d'huissiers prouvent qu'un article de marque acheté avec soit disant - 30 % dans ce type de centre est vendu au même prix dans le centre-ville le plus proche.

Avec de telles duperies vis à vis du consommateur, comment le commerçant indépendant qui lui aussi vend les mêmes marques puisse survivre ?

Vu ce constat fait dans notre région de ce type d'implantation, nous souhaitons que dans l'avenir les Pouvoirs Publics mettent enfin bon ordre dans ce type d'implantation qui ne peut que détruire la diversité des commerces, ceci au détriment des consommateurs comme en Grande Bretagne.

Le Président,  
Philippe PAILLON.